LA FRANCE SAUVÉE,

OU

La plus exécrable Conjuration dévoilée.

Case
FRC
4000

Novembre 1790.

M & W 6910

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LA FRANCE SAUVÉE, OU La plus exécrable Conjuration dévoilée.

HABITANTS de Paris, & vous habitants de toutes les provinces du royaume, depuis dix-huit mois la France eſt livrée a l'anarchie la plus funeſte; les proſcriptions, les crimes, les atrocités ſe multiplient tous les jours. La miſere vous aſſiege; elle s'accroît ſans ceſſe, & cependant vous ignorez encore la véritable cauſe des maux dont vous êtes accablés; vos yeux, long-temps faſcinés, étoient incapables de voir la vérité; vos yeux commencent enfin à s'ouvrir, il eſt temps de vous la montrer.

Je vais tracer l'hiſtoire ſecrete de la révolution qui s'eſt opérée en France; je nommerai les auteurs de cette révolution; je dirai quels ont été les intérêts particuliers & les motifs cachés qui les ont fait agir; j'expliquerai les coupables moyens qu'ils ont employés. Habitants de Paris, quand je dévoilerai les crimes dont vous avez été les aveugles complices & les premieres victimes, vous ſerez à portée de juger de la vérité des faits: c'eſt vous que j'appellerai le plus ſouvent pour témoins.

Le vœu du peuple écouté par le roi rappella,

en 1788, M. Necker à la tête du gouvernement; il y rapporta cette ambition ſans bornes, cette vanité exceſſive, cette conviction de ſon propre mérite, qui l'ont caractériſé dans tous les temps: il y joignoit encore le deſir ardent de ſe venger de ſa premiere diſgrace, le deſir plus ardent d'en prévenir une ſeconde, en rendant ſa place inamovible.

L'aſſemblée des repréſentants de la nation étoit demandée avec unanimité, avec une force qui ne permettoit plus de la refuſer: le moment étoit favorable, les eſprits étoient diſpoſés à ne s'occuper que de la réforme des abus; tous les ordres, toutes les claſſes unies d'intérêt & de volonté, ne deſiroient que le bien général.

Mais M. Necker avoit des projets d'ambition qui exigeoient l'appui d'un parti puiſſant; le ſien, quelque nombreux qu'il fût, lui paroiſſoit encore trop foible. Il recula l'époque où il auroit pu, où il auroit dû aſſembler les états-généraux; il multiplia les délais, pour ſe ménager le temps de groſſir le nombre de ſes partiſans, de ſe rendre maître des ſuffrages, & de s'aſſurer dans l'aſſemblée l'influence qui lui étoit néceſſaire pour exécuter ſes deſſeins.

Vous allez juger de ſon caractere par le plan qu'il avoit formé.

Un miniſtre choiſi par le roi peut être renvoyé par lui; ſon exiſtence ne dépend que d'une volonté, quelquefois d'un caprice, preſque toujours d'une intrigue. Mais ſi cet adminiſtrateur étoit adopté par le corps légiſlatif, s'il obtenoit le titre de miniſtre de la nation, il faudroit pour

le congédier, que la volonté des repréſentants de cette même nation concourût avec celle du ſouverain; & l'exemple de l'Angleterre nous démontre que celui qui diſpoſe du tréſor public, toujours maître de la majorité des ſuffrages, peut, dans tous les temps, s'oppoſer aux délibérations qui lui ſeroient contraires.

Les maires du palais, ſous la premiere race de nos rois, n'étoient que des miniſtres choiſis par les François; mais ce titre qui les rendoit inamovibles, qui les rendoit indépendants du monarque, ne tarda pas à leur ſuffire pour uſurper le trône.

Devenir inamovible, indépendant comme les maires du palais, être nommé miniſtre de la nation, régner ſous le nom du roi; voilà quel étoit l'objet des deſirs & des eſpérances de M. Necker.

Il cachoit ſes projets ſous un maſque de fauſſe vertu, qui lui a ſervi long-temps à tromper les François; mais tous ceux qui firent attention aux écrits que ſes partiſans répandoient, & aux motions qu'ils firent dans les aſſemblées de bailliage pour le nommer miniſtre de la nation, ou même dictateur; tous ceux, dis-je, que l'enthouſiaſme n'aveugloit pas, apperçurent le but où il tendoit.

La nobleſſe & le clergé n'auroient jamais conſenti à ſervir ſon ambition; il n'avoit aucun moyen de gagner ou de ſubjuguer leurs ſuffrages: il réſolut de détruire le pouvoir de ces deux premiers ordres, en leur ôtant le *veto* que la conſtitution françoiſe leur aſſuroit, & qui

leur eût permis de s'oppoſer aux innovations qu'il projettoit.

Pour réuſſir à les dépouiller de ce droit, & pour s'attacher en même temps les députés du tiers-état, il imagina de doubler la repréſentation de cet ordre (1), & de forcer enſuite les deux autres à conſentir que l'aſſemblée entiere ne formât qu'une chambre, & délibérât en commun.

Il n'avoit pas le projet de laiſſer ſubſiſter cette unité d'aſſemblée : il comptoit remplacer bientôt la nobleſſe & le clergé par une chambre haute, dont les membres, nommés en apparence par le roi, mais choiſis réellement par lui, reſteroient attachés à un miniſtre à qui ils devroient leur élévation, & ſe feroient un devoir de ſervir ſes projets. Il avoit formé ce plan long-temps avant la convocation ; & ſi la marche qu'il a ſuivie, ſi les diſcours, les motions, la conduite entiere des Lally, des Mounier, des Maloüet, des Virieux, de ce tas d'hommes qui lui étoient vendus, ne ſuffiſoient pas pour le prouver, je me citerois moi-même en témoignage, & j'y appellerois pluſieurs perſonnes de ma connoiſſance, à qui il a fait propoſer, comme à moi, une place dans cette chambre haute.

La condition qu'on y mettoit alors étoit de concourir à dépouiller le clergé du droit de com-

(1) Il eut encore ſoin d'affoiblir le clergé, en empêchant de choiſir des évêques pour députés, & en faiſant élire des curés qu'il étoit ſûr de gagner plus facilement.

poſer un ordre, & à lui enlever ſes biens. Ce n'étoit qu'après s'être engagé qu'on apprenoit de quelle maniere on devoit s'acquitter envers le miniſtre, en trahiſſant le ſouverain (2).

Aſſuré de la chambre haute que la reconnoiſſance lui attacheroit, comptant ſur celle des communes que les avantages procurés au tiers-état, & ſur-tout l'or qu'il prodigueroit, devoient ſoumettre à ſes volontés, M. Necker ſe fût trouvé à la tête du parti le plus puiſſant, il eût régné dans l'aſſemblée des repréſentants de la nation; mais avant d'y réuſſir, il lui reſtoit de grandes difficultés à vaincre.

Comment décider la nobleſſe & le clergé à renoncer au droit de former des ordres, à devenir les inférieurs de leurs égaux, à conſentir eux-mêmes à leur dégradation ? Comment cacher au roi le piége que lui tendoit un miniſtre qui vouloit ſe rendre indépendant de ſon autorité ? Comment dérober à la reine la connoiſſance de ce projet ? Comment empêcher le

(2) Ces places promiſes dans la chambre haute ont été le plus puiſſant moyen de corruption que M. Necker ait employé pour groſſir ſon parti : c'eſt ainſi que lui, ſa fille & ſes anciens amis ont perverti cette minorité de la nobleſſe, ces gentilshommes qui n'ont pas rougi de violer leurs ſerments, de trahir la confiance de leurs commettants, de manquer enfin à tout ce qu'il y a de plus ſacré, en portant ſans ceſſe des ſuffrages contraires à leurs cahiers. Tous avoient la promeſſe d'obtenir en France le même rang, le même pouvoir que la conſtitution d'Angleterre aſſure aux pairs de la Grande-Bretagne ; tous avoient l'eſpérance d'abaiſſer au-deſſous d'eux le reſte de la nobleſſe, & de former ſeuls une claſſe diſtinguée dans l'état.

monarque de renvoyer l'adminiſtrateur qui abuſoit à ce point de ſa confiance ? Comment l'empêcher de le chaſſer avant qu'il eût pu ſe mettre à l'abri de ce malheur ?

Ces obſtacles étoient les premiers qui ſe préſentoient ; mais ils n'étoient pas les ſeuls. Un BOURBON, que ſon nom & ſon rang n'avoient pu ſouſtraire au mépris, qui n'avoit pas rougi, malgré la fortune énorme qu'il poſſédoit, de ruiner une foule de familles honnêtes pour ſe livrer à une ſpéculation en bâtiments ; un homme auſſi ridicule par ſa lâcheté que fameux par ſes vices ; un prince dont les crimes font oublier aujourd'hui des actions qui le déshonoroient alors. Le duc d'Orléans avoit regagné la faveur populaire ; il avoit employé à des charités une ſomme aſſez médiocre, mais exagérée dans les récits de ſes partiſans ; il avoit prodigué une ſomme plus forte pour acheter des complices ; il avoit adopté, porté à l'extrême toutes les maximes populaires ; il s'étoit livré envers les dernieres claſſes de citoyens à des démarches qui, rapprochant les rangs, effaçant les diſtances, ne peuvent être dans la perſonne d'un prince qu'un oubli de ſa dignité.

Cette conduite qui, loin de prouver la véritable popularité, n'annonce qu'un démagogue qui flatte le peuple pour ſe faire l'inſtrument de ſon ambition ; cette conduite qui ne devroit jamais inſpirer que la défiance, eſt cependant le plus ſûr moyen de ſéduire cette claſſe d'hommes. Elle avoit réuſſi au duc d'Orléans ; il étoit adoré dans la même ville où, quelques mois auparavant, il avoit été généralement mépriſé. Il paroît

que le but qu'il ſe propoſoit alors étoit ſeulement de ſe venger de l'exil qu'il avoit eſſuyé en 1788.

Mais les conſeils de la Claux, de Mirabeau, du chevalier Doraiſon, de Sermonville, de l'abbé Sieyes, de Mde. de Silleri, de tous les monſtres enfin dont il étoit entouré, n'eurent pas de peine à lui inſpirer le deſir de s'élever juſqu'au trône. Les entours d'un pareil homme ſont loin d'être ſes amis, les ſcélerats n'en ont point; mais les chefs de ſon parti voyoient leur fortune dans ſon élévation, & leur intérêt dictoit leurs conſeils.

Ils eurent peu de peine à les faire adopter à ce prince; ſon ame étoit préparée aux forfaits par l'habitude des vices.

Son parti, quelque nombreux qu'il fût, étoit fort au-deſſous de ſes projets, mais il ſuffiſoit pour arrêter ceux de M. Necker; leurs factions, ſi elles reſtoient diviſées, n'avoient aucun eſpoir de ſuccès; les chefs ne pouvoient pas l'ignorer: ils s'unirent.

Un des ſubalternes du parti d'Orléans, ce médecin ſi connu dans les clubs, & que la propagande a envoyé depuis en Angleterre pour y répandre ſes principes; le docteur *Seifre* avoit acheté à vie une maiſon rue des Bons-Enfants; le duc, à qui elle appartenoit, la racheta pour la vendre ou la donner à Dufreſne, premier commis & confident de Necker. C'eſt par-là que les deux partis diviſés en apparence, aſſociés en ſecret, communiquoient & conſpiroient enſemble.

La bonne foi avoit été loin de préſider à leur

union. Le duc d'Orléans n'étoit pas homme à ſe borner à de vaines apparences, à ſe contenter d'un rôle de repréſentation pour abandonner à M. Necker le pouvoir réel, à commettre des crimes, pour que ſon aſſocié en recueillît les fruits; il ne s'uniſſoit à lui que pour le tromper, & ce dernier ne l'ignoroit pas, mais il ſe flattoit de le prévenir.

Peuple de Paris, ſi vous pouviez douter de l'accord qui régnoit entre ces deux conjurés, il me ſuffiroit de vous rappeller des faits qui ſe ſont paſſés ſous vos yeux avant l'ouverture des états-généraux, & depuis cette époque.

M. Necker, comme vous le ſavez, jouiſſoit alors de l'autorité la plus étendue; il diſpoſoit de la police; il étoit inſtruit par elle de tout ce qui ſe paſſoit dans Paris; il ne pouvoit ignorer aucune des démarches du parti d'Orléans; il ſavoit combien ce parti étoit dangereux; il étoit maître de le détruire dans un jour, de l'anéantir par un ſeul ordre, & cet ordre n'a pas été donné.

Le Palais-Royal étoit le foyer de la fermentation; les motions les plus incendiaires, les plus criminelles, les plus offenſantes pour leurs majeſtés s'y faiſoient publiquement. La horde qui s'y aſſembloit étoit incapable de réſiſter; le guet ſeul pouvoit ſans peine & la diſperſer, & en ſaiſir les chefs; leur punition eût ſuffi pour prévenir l'incendie qu'ils s'efforçoient d'allumer; & cependant M. Necker a ſouffert les attroupements & les motions du Palais-Royal.

D'affreux libelles publiés contre l'autorité du ſouverain s'y vendoient publiquement: ces li-

belles, en insultant à la famille royale, ne cessoient de vanter les vertus & la popularité du duc d'Orléans. Le ministre n'étoit pas assez borné pour confondre la liberté & la licence de la presse. Cet administrateur, qui savoit si bien supprimer les écrits qui lui étoient contraires, & en faire proscrire les auteurs, n'ignoroit pas combien il étoit facile d'arrêter le cours de ceux qui attaquoient ses maîtres; c'étoit pour lui un devoir sacré, & il ne l'a pas rempli.

On voyoit dans ces libelles son éloge toujours accolé à celui du duc. Les partisans des deux factions louoient également les deux chefs : en faut-il davantage pour prouver leur union ?

Si cependant il vous restoit encore des doutes, habitants de Paris, rappellez-vous que la réunion des ordres étoit un des moyens dont le ministre vouloit se servir pour arriver à son but, & que le duc, favorisant dans la chambre de la noblesse cette même réunion, y paroissoit à la tête de la minorité, & suivi des Lally, des Clermont-Tonnerre, des Noailles, des Broglie, des Lameth, de ce Mathieu qui se disoit Montmorenci, de tous les amis, de tous les partisans de M. Necker; n'oubliez pas surtout que les bustes de ces deux conjurés furent portés, furent promenés ensemble dans les rues de la capitale, le jour où cette ville prit les armes contre le roi. Rappellez-vous, dis-je, tous ces faits dont vous avez été les témoins, & vous ne regarderez plus comme incertaine une association démontrée par toutes les démarches de ces deux hommes.

Je prouverai bientôt que cette union a ſubſiſté juſqu'au jour où, après avoir inutilement tenté le forfait le plus exécrable, Necker & un autre homme auſſi criminel que lui, accuſerent leur complice du crime de leſe-majeſté, dont ils étoient tous les trois également coupables : mais nous n'en ſommes pas encore à cette époque, il faut revenir un inſtant ſur nos pas.

Le miniſtre en s'uniſſant au duc d'Orléans, n'avoit pas applani tous les obſtacles qu'il avoit à ſurmonter ; il falloit trouver d'avance les moyens de forcer la nobleſſe à cette réunion des chambres, à cette nomination d'un miniſtre national, à cet anéantiſſement de l'autorité royale, auquel on étoit bien ſûr qu'elle oppoſeroit la plus grande réſiſtance. Les moyens de ſéduction n'offrant pas l'eſpérance d'un ſuccès aſſez complet, la crainte fut le mobile que le miniſtre réſolut d'employer.

Un corps qui n'a point de chef eſt toujours foible, & par conſéquent facile à épouvanter.

La nobleſſe des provinces qui avoit perdu l'habitude de s'aſſembler, ſe connoiſſoit à peine, & n'avoit parmi ſes membres perſonne qui eût aſſez d'influence pour conduire les autres & diriger l'emploi de leurs forces. Cette vérité qui ne pouvoit être ignorée de M. Necker, facilitoit la réuſſite de ſon projet. Il exiſtoit cependant dans quelques provinces des gentilshommes qui avoient du crédit, & qui étoient en état de deviner & de démaſquer ſes manœuvres ; il réſolut de les perdre.

Le nommé Volney lui fut préſenté par mon-

ſieur de Montmorin, & on le chargea de l'honnête emploi de parcourir les provinces pour y calomnier les hommes qu'on craignoit. Le chevalier de Guer fut le premier qu'il attaqua ; il ne l'avoit jamais vu ; il ne connoiſſoit même pas ſon nom de famille ; il ne ſavoit pas où étoient ſituées ſes propriétés : cependant il ſe mit à écrire contre lui les libelles les plus atroces ; & quand il ſe crut certain d'avoir aſſez animé contre ce gentilhomme les habitants de Rennes, il quitta cette ville pour ſe rendre à Angers, & d'Angers à Dijon. Il y joua le même rôle. Monſieur de Walsh-Serrant, colonel d'un régiment Irlandois ; le marquis de Digome & le comte de Levis, députés de Bourgogne, furent l'objet des libelles que l'honnête agent du miniſtre des finances publia dans ces deux villes. M. Necker, qui oſa déſavouer dans le temps ce reſpectable ambaſſadeur, n'a plus la même reſſource depuis qu'il a payé publiquement les ſervices de ce calomniateur ambulant. Habitants de Paris, rappellez-vous qu'il créa l'hiver dernier une place en Corſe aux appointements de 12,000 livres, & la donna à ce même Volney, qui, n'ayant jamais été employé par l'adminiſtration avant 1788, n'avoit d'autre titre pour prétendre aux faveurs de la cour que l'infame métier qu'il avoit fait en Bretagne, en Anjou & en Bourgogne (3)

(3) Le décret de l'aſſemblée nationale, qui défendoit à ſes membres d'accepter aucune place, força ce libelliſte à renoncer au prix de ſes honorables travaux, & à ſe contenter des dédommagements pécuniaires qu'on lui aura donnés.

L'effet des ſoins que ſe donnoit M. de Volney fut très-prompt. La réſolution d'aſſaſſiner le chevalier de Guer fut priſe dans la même ville par les mêmes perſonnes qui, deux mois auparavant, lui avoient fait une réception, lui avoient prodigué des éloges qui tenoient beaucoup plus de l'enthouſiaſme que de la juſtice.

Si M. Necker faiſoit calomnier des gentilshommes, il épargnoit encore moins le corps de la nobleſſe. Paris & les provinces étoient inondés de pamphlets, où les nobles étoient repréſentés comme les ennemis & les oppreſſeurs du peuple. La plupart de ces nobles avoient été les bienfaiteurs & les peres de leurs vaſſaux ; cependant on imprimoit, on publioit tous les jours qu'ils en étoient les tyrans. Leurs rentes & leurs droits, prix des terres qu'ils avoient concédées, n'étoient que des uſurpations ſur le peuple, des vols manifeſtes qu'il falloit les forcer de reſtituer. Les ſeigneurs de fiefs n'ont en France aucun pouvoir ſur les habitants de leurs terres ; ils n'ont pas le droit de leur donner le moindre ordre : cependant on répétoit ſans ceſſe aux payſans qu'ils étoient ſerfs, qu'ils étoient eſclaves, &

On aſſure qu'il avoit reçu trente mille livres pour les frais de ſon voyage. C'étoit ainſi que M. Necker prodiguoit les tréſors de l'état pour faire calomnier, pour faire proſcrire, pour faire aſſaſſiner des gentilshommes, dont quelques mois auparavant il avoit vanté la conduite. Le crime du chevalier de Guer étoit d'avoir apprécié ce miniſtre, & d'avoir refuſé d'aller chez lui en ſortant de la baſtille ; il a éprouvé plus d'une fois que le meilleur moyen de déplaire aux princes, eſt de leur dire la vérité, & de démaſquer la trahiſon ou l'incapacité de ceux qu'ils emploient.

qu'il falloit ſecouer le joug; on le diſoit même aux habitants des villes, & cette abſurdité, à force d'être répétée, finiſſoit par être crue. Le marchand de la rue Saint-Denis, qui ne pouvoit nous connoître que comme les meilleurs chalands de ſa boutique, s'imaginoit qu'il ne ſeroit heureux, qu'il ne ſeroit riche, qu'il ne ſeroit libre qu'après la deſtruction de la nobleſſe.

Les calomnies répandues contre les gentilshommes leur avoient ôté une partie de leurs forces; ils ne pouvoient plus compter pour leur défenſe ſur l'attachement de leurs vaſſaux; ils ne pouvoient plus les amener au ſecours du roi, quand ſon autorité ou ſa perſonne ſeroient attaquées : mais il exiſtoit en France quarante mille nobles en état de porter les armes, habitués à les manier, & ayant reçu une éducation qui ajoute aux ſentiments de valeur que les François reçoivent de la nature; s'ils s'étoient aſſemblés dans les commencements, ils euſſent été en état de ſe défendre ſans peine, de défendre ſur-tout ce roi, ce trône, pour lequel ils étoient diſpoſés à verſer tout leur ſang; il falloit s'oppoſer à cette réunion; l'autorité du ſouverain pouvoit ſeule la prévenir. Le roi fut trompé par MM. Necker, de Montmorin & de Saint-Prieſt (4).

(4) Je ne crains point de les dénoncer tous les trois comme les ennemis de la nobleſſe & du roi : les députés que la Bretagne envoya à Verſailles au commencement de 1789, obligés de traiter avec eux, appellés pluſieurs fois aux comités des miniſtres, ont été à portée de connoître leurs ſentiments; ils ont vu

La nobleſſe avoit réclamé contre les abus ; elle avoit attaqué le cardinal de Lomenie, & les abſurdes opérations de ce principal miniſtre, qui, pour établir l'ordre dans les finances, ouvroit un emprunt de 400 millions à onze pour cent. Elle s'étoit élevée contre cet inſenſé qui conduiſoit le roi & le royaume à leur perte. C'en étoit aſſez pour préſenter comme ennemie de l'autorité royale cette même nobleſſe, qui, par ſentiment & par intérêt, en a été & en ſera toujours le plus ferme appui. On dictoit en même temps à toutes les villes des adreſſes, où on ne parloit que du dévouement, du reſpect & de la ſoumiſſion du peuple pour ſa majeſté. Ce prince fut trompé, & ſe livra entiérement aux conſeils perfides de ſes miniſtres.

Les diſpoſitions du roi furent bientôt connues de la nobleſſe ; elle ſe trouva tout à la fois trahie par pluſieurs de ſes membres qui embraſſoient le parti de ſes ennemis, entourée du peuple qu'on excitoit à l'attaquer, & dans l'horrible certitude que ſon roi ſe déclareroit contre elle à l'inſtant où elle s'armeroit pour le ſervir.

Ce fut alors que le découragement s'empara des gentilshommes ; ils oublierent que la patience n'eſt pas une reſſource contre des ennemis acharnés ; que le courage & le déſeſpoir en préſentent de plus ſûrs & de plus dignes de la nobleſſe. Ils s'abandonneront eux-mêmes, & mon-

---

les deux derniers, eſclaves & complices de M. Necker, creuſer ſous les pas de leur ſouverain le précipice dans lequel il eſt tombé, & que les autres miniſtres prévoyoient déja.

ſieur Necker fut délivré du plus grand des obſtacles qui s'oppoſoient à ſes deſſeins.

Il lui en reſtoit aſſez d'autres à ſurmonter ; il n'avoit plus à craindre la réſiſtance active du corps des gentilshommes ; mais les députés de l'ordre de la nobleſſe pouvoient lui oppoſer une force d'inertie qui l'auroit infiniment embarraſſé.

S'ils avoient refuſé obſtinément de paſſer à la chambre du tiers ; s'ils avoient en même temps fait connoître les ſentiments dont ils étoient animés pour le ſoulagement du peuple ; s'ils avoient raſſuré les capitaliſtes à qui on cherchoit à perſuader qu'ils vouloient la banqueroute ; ſi enfin ils avoient ſu ſe ſervir des forces qui leur reſtoient, il eût été impoſſible de forcer légalement leur réſiſtance ; & ſi l'on avoit employé la violence, le déſeſpoir eût pu rendre des forces à la nobleſſe des provinces.

Le peuple n'étoit point encore armé, il n'étoit pas encore aſſez aveuglé pour ſe porter à des crimes. Le voile qui couvroit les yeux du roi ne pouvoit tarder à ſe déchirer ; les troupes lui étoient fidelles ; Louis XVI appellant auprès de lui ſa nobleſſe & ſes ſoldats, reprenoit à l'inſtant ſa puiſſance, & M. Necker eût perdu dans un jour tout le fruit de ſes intrigues.

Mais les moyens de prévenir cette cataſtrophe étoient préparés d'avance. Le miniſtre des finances commença par engager le tiers-état à demander que les pouvoirs des députés des trois ordres fuſſent vérifiés en commun. Cette demande n'étoit qu'un prétexte, la vérification en commun eſt parfaitement inutile ; chaque ordre ayant un grand intérêt à n'admettre que des procurations

très en regle, les deux autres peuvent toujours s'en rapporter à l'exactitude du troiſieme. Mais on ſe flattoit que la nobleſſe ſe rendroit odieuſe en ſe refuſant à une réclamation qui avoit quelque apparence de juſtice, ou qu'elle prendroit l'habitude de céder & de travailler avec le tiers, ſi on pouvoit l'y réſoudre une fois. Il étoit facile d'éviter ce piége; la nobleſſe avoit des moyens de conſentir à la vérification en commun, & de ſe diſpenſer en même temps de ſe réunir au tiers-état; elle n'avoit qu'à ſe rendre dans la chambre du clergé pour examiner les pouvoirs; il étoit naturel d'accorder cette déférence au premier ordre. Le troiſieme auroit eu mauvaiſe grace à s'y refuſer, & le piége étoit évité. Mais l'adreſſe n'étoit pas le partage des gentilshommes qu'on avoit députés, & leur refus qu'on repréſentoit à Paris comme la ſeule cauſe de l'inaction de l'aſſemblée, augmenta le nombre de leurs ennemis

Vous avez vu par quels moyens M. Necker applaniſſoit peu-à-peu la route qui le conduiſoit à ſon but; il vouloit ſous un titre plus modeſte devenir le maître abſolu du royaume.

Le dévouement des François pour la maiſon de BOURBON, leur attachement à la monarchie étoient un obſtacle invincible à ſes projets ambitieux. Il le ſait, & il travaille à détruire ces ſentiments précieux; il n'oſe attaquer directement le roi, mais le crédit de la reine eſt connu. S'il parvient à la rendre odieuſe, il affoiblira l'amour des peuples pour un monarque dont elle a toute la confiance. Auſſi-tôt Marie-Antoinette devient l'objet des calomnies les

plus

plus absurdes ; des émissaires répandent, des écrivains à gage publient que les trésors de l'état sont prodigués à l'empereur, que les bleds nécessaires à l'approvisionnement du royaume sont enlevés & portés en Allemagne pour nourrir ses armées.

Le duc d'Orléans, chef d'un parti puissant, pouvoit s'opposer à ses projets. Il ne balance pas à s'unir à son rival d'ambition, dans l'espoir secret de réussir un jour à tromper & à perdre ce prince.

La noblesse & le clergé n'auroient jamais consenti qu'un étranger s'emparât de l'autorité royale. Il leur oppose le tiers-état ; il fortifie ce troisieme ordre en lui faisant accorder une double représentation.

Il affoiblit les deux premiers en les faisant dépouiller du pouvoir que la constitution leur accordoit.

La résistance des gentilshommes l'effraie encore ; & il excite le peuple contre eux par des libelles qu'il fait imprimer & publier dans toute la France.

Ces précautions ne suffisent pas pour le rassurer ; il trompe le roi, il l'aigrit contre la noblesse ; il lui représente ses plus fideles serviteurs comme ses véritables ennemis, & M. Necker écrase sous le poids du sceptre que le monarque lui confie, tous ceux qui vouloient raffermir la couronne sur la tête de ce prince. C'est ainsi qu'il parvient à franchir les premiers pas : mais il lui reste de grandes difficultés à vaincre ; il a besoin de ressorts plus puissants ; ils étoient préparés, & nous allons le voir les mettre en action.

C'eſt ici le moment d'expliquer une énigme dont le mot a été long-temps ignoré, & n'eſt pas encore aſſez connu.

Peuple de Paris, en vous révélant un des plus grands crimes de l'homme que vous avez long-temps adoré, j'aurai l'avantage de ne rapporter que des faits dont vous avez tous été témoins : il me ſuffira de les raſſembler dans un ſeul tableau pour les remettre ſous vos yeux.

Vous vous rappellez cette troupe de travailleurs qu'on employoit à Montmartre, & dont le nombre s'élevoit à douze ou quinze mille; vous vous rappellez encore la diſette que vous avez éprouvée : eh bien, voilà les deux principaux reſſorts de la révolution.

Ceux d'entre vous qui ont été voir les travaux de Montmartre, ne peuvent avoir oublié qu'ils ne préſentoient aucun but d'utilité, qu'il étoit impoſſible de deviner ce qu'on vouloit y faire; ils ſavent encore que la plupart des hommes qu'on y occupoit étoient étrangers, Génois, Piémontois ou Allemands. Le ſalaire des ouvriers étoit de vingt ſous. Ils avoient des chefs, des inſpecteurs; cet attelier coûtoit par conſéquent à l'état 15 à 20 mille liv. par jour. La cherté du pain, & la miſere de ces malheureux étoient le prétexte qu'on avoit allégué pour faire ce raſſemblement.

Mais ſi le bled manquoit dans la capitale, pourquoi y retenir douze ou quinze mille étrangers dont la conſommation journaliere augmentoit la diſette? Si on étoit obligé d'acheter du bled chez les autres nations, pourquoi ne pas prendre en 1789 le parti qu'on a pris en 1790? pourquoi ne pas

renvoyer ces Génois, ces Allemands, ces Piémontois dans leur pays où le bled étoit abondant, plutôt que de les nourrir à Paris avec des subsistances qu'on faisoit venir à grands frais de chez eux ? Si la pitié qu'ils inspiroient eût été la seule raison de les occuper, on se fût borné à leur donner une somme d'argent pour retourner dans leur patrie ; la paie d'une quinzaine auroit suffi, & l'état auroit épargné plusieurs millions que cet attelier lui a coûté.

Cette idée étoit trop simple pour ne pas se présenter aux administrateurs, à M. Necker surtout, qui étoit, disoit-il, si inquiet de l'approvisionnement de Paris. N'étoit-il pas absurde dans un moment de fermentation de fixer sous les murs de la capitale une troupe aussi considérable d'étrangers, qui, n'ayant rien, puisqu'on leur donnoit du travail par charité, étoient nécessairement disposés à accroître le trouble dans l'espérance du pillage?

Le premier devoir des ministres dans des circonstances semblables, est d'éloigner les hommes suspects, & d'empêcher les attroupements : vous avez cependant été témoins que M. Necker, non content de retenir dans la capitale une troupe d'hommes qui, n'ayant rien à perdre, étoient nécessairement dangereux, avoit eu soin de rassembler cette espece d'armée dans un même lieu pour la rendre plus dangereuse encore.

Habitants de Paris, si vous desirez de savoir ce qu'on vouloit faire de cette horde d'étrangers, rappellez-vous ce qu'on en a fait le dimanche 12 juillet 1789 : vous n'avez pas oublié que dans ce jour remarquable qui suivit le départ de mon-

ſieur Necker, les brigands de Montmartre (car c'eſt le nom qu'on leur donnoit alors) ſe répandirent dans la capitale pour y exciter le déſordre.

Vous les avez vu compoſer en partie l'attroupement qui ſe forma ſur la place Louis XV ; vous les avez vu précéder les buſtes du duc d'Orléans & de M. Necker ; vous les avez vu la nuit du dimanche au lundi, courant les rues avec des flambeaux, des piques, des épées & quelques fuſils. Je les ai vû moi-même & les ai vu de très-près ; je les entendis crier qu'il falloit maſſacrer la nobleſſe & anéantir cette abominable race.

Vous avez vu le lendemain ces mêmes brigands inonder les rues de Paris, & ce fut pour prévenir le pillage auquel ils pouvoient ſe livrer, que les meilleurs citoyens s'aſſemblerent & prirent les armes.

Etoit-ce la nobleſſe ou le roi qui les avoient raſſemblés comme on l'aſſuroit alors ? Peuple de Paris, comment avez-vous pu croire cette abſurde calomnie ? N'aviez-vous pas vu ces brigands courir la ville pour égorger cette même nobleſſe qu'on accuſoit de les ſoudoyer ? Ne ſaviez-vous pas qu'ils avoient inſulté les troupes du roi dans la place Louis XV, qu'ils avoient porté en triomphe & le buſte du miniſtre qu'il venoit de diſgracier, & celui du duc d'Orléans, de ce prince qu'ils proclamoient roi, en le nommant Louis XVII ?

Etoit-ce même le duc d'Orléans qui entretenoit les brigands de Montmartre ? Non, puiſqu'ils travailloient par ordre du gouvernement,

& qu'ils étoient payés sur les fonds du trésor public.

Quel étoit donc le chef qui avoit rassemblé cette horde de bandits ? Celui qui, dirigeant l'administration, pouvoit seul établir un aussi prodigieux attelier ; celui qui, disposant du trésor royal, pouvoit seul en prodiguer les fonds pour payer 15 mille brigands à vingt sous par jour ; celui dont la disgrace fut le signal qui les fit agir ; celui dont ils portoient le buste, en criant : *Vive M. Necker ! vive le Ministre de la Nation !*

Si vous me demandez quel étoit son motif en excitant le désordre, il me sera aisé de vous l'expliquer. Il n'ignoroit pas qu'il lui étoit impossible de cacher toujours au roi le secret de son ambition, de l'empêcher de voir les dangers auxquels il l'exposoit ; il étoit bien sûr que le moment du réveil de ce prince seroit celui de sa disgrace ; il ne pouvoit prévenir ce malheur qu'en effrayant assez la cour, pour qu'elle n'osât pas le renvoyer, ou qu'elle fût forcée de le rappeller aussi-tôt. Pour y réussir il falloit armer & soulever Paris ; les 12 à 15 mille hommes entretenus à Montmartre étoient destinés à commencer le tumulte ; ses amis & ceux du duc d'Orléans faisoient le reste.

Il s'occupoit depuis long-temps à préparer ce soulevement. Vous vous rappellez cette disette si singuliere, si bizarre qui a eu lieu en 1789. Tous les soirs on répandoit que le lendemain il n'y auroit pas de pain ; cette crainte rassembloit tous les matins une foule nombreuse autour des boutiques des boulangers ; à midi

tout le monde avoit eu le pain dont il avoit beſoin ; vous ſavez même que pluſieurs perſonnes en faiſoient des approviſionnements, qu'il falloit bientôt renouveller, parce qu'ils ſe gâtoient. La population étoit diminuée d'un quart, & cependant j'ai vu dans un de vos diſtricts, des boulangers aſſurer qu'ils cuiſoient plus de pain que dans les temps les plus heureux. La diſette par conſéquent n'étoit pas réelle. D'où venoient donc ces craintes ? D'où venoient ces bruits allarmants ? Qu'eſt-ce qui répandoit qu'on coupoit les bleds en verd, qu'on brûloit des moiſſons, que les gentilshommes & les décimateurs empêchoient leurs fermiers de battre, & d'apporter des grains au marché ?

Peuple de Paris, celui qui excitoit ces bruits, celui qui vous faiſoit craindre chaque jour la famine, étoit ce même adminiſtrateur qui, placé au mois d'août à la tête du gouvernement, pouvoit dès ce moment empêcher la ſortie des bleds, & ſouffrit cependant qu'on en exportât une quantité conſidérable ; c'étoit celui à qui ſon rival Calonne a reproché d'avoir cauſé la diſette en excitant la terreur qui fait reſſerrer les grains ; c'étoit ce miniſtre coupable qui, ne pouvant éviter la diſgrace qui le menaçoit qu'en effrayant le roi, avoit beſoin d'entretenir une fermentation, une diſpoſition au ſoulevement que la crainte de manquer de pain peut ſeule exciter parmi le peuple.

Le lendemain de l'arrivée du roi à Paris, on fit ceſſer la diſette ; on vous aſſura que c'étoit ce prince qui n'oſoit plus ſe permettre de vous laiſſer manquer de pain, depuis qu'il étoit en-

fermé dans vos murs; & vous crûtes cette abſurde calomnie.

Habitants de Paris, ce monarque dont les vertus vous ſont aujourd'hui connues, pouvoit-il être ſoupçonné de vouloir priver ſon peuple de ſubſiſtance? Loin d'avoir quelques motifs de vous exciter au ſoulevement, n'avoit-il pas, au contraire, le plus grand intérêt à calmer des eſprits dont la fermentation lui faiſoit courir chaque jour les plus grands dangers ?

Etoit-ce lui qui ſe mêloit des détails de l'adminiſtration ? Vous ſavez bien le contraire; vous ſavez que c'étoit le conſeil qui malheureuſement gouvernoit ſous ſon nom, & ce conſeil vous ſavez que c'étoit M. Necker qui le dirigeoit à ſon gré. Si vous attribuiez vos malheurs à ceux qui vous gouvernoient, c'étoit donc le miniſtre, & non pas le monarque, que vous deviez en accuſer.

Vous êtes peut-être excuſables de vous être trompé, d'avoir pris les crimes des adminiſtrateurs pour les erreurs du roi. Vous ne ſaviez pas, vous ne deviez pas croire que ce prince fût trahi par ſes miniſtres ; mais aujourd'hui l'état où vous le voyez réduit, vous prouve aſſez que les hommes qu'il avoit élevés aux plus grandes places, que les hommes qui l'entouroient & qui jouiſſoient de toute ſa confiance, étoient ſes plus grands ennemis. Vous ne l'auriez pas cru dans le temps où l'enthouſiaſme vous faiſoit regarder M. Necker comme un dieu : mais aujourd'hui vos yeux deſſillés vous permettent d'appercevoir la vérité ; apprenez donc à apprécier enfin l'homme dont vous avez été

ſi long-temps la dupe, & ceſſez d'attribuer les crimes qu'il a commis, à ce roi malheureux qui en a été la premiere victime; reconnoiſſez votre injuſtice, il eſt temps de la réparer.

Juſqu'ici je ne vous ai préſenté que des faits qui ſe ſont paſſés ſous vos yeux: je vais vous offrir d'autres preuves, d'autres faits, que des villes ou des provinces entieres ſont en état de vous atteſter.

Si vous avez payé le pain à un prix infiniment trop cher pour le peuple pauvre; ſi vous avez été long temps allarmés par la crainte d'en manquer; ſi pluſieurs villes ont éprouvé les malheurs qui accompagnent les diſettes; ſi le gouvernement, enfin, a paru forcé de faire de grands ſacrifices pour importer des bleds, ce n'eſt pas que la France ne fût ſuffiſamment approviſionnée; pluſieurs provinces en avoient au-delà de leurs beſoins, & pouvoient vous en fournir; mais il étoit dans le plan du miniſtre de diſpoſer le peuple à ſe ſoulever par la crainte de manquer de ſubſiſtance, & il empêchoit le grain de paſſer des cantons du royaume où il y en avoit en ſurabondance, dans les cantons qui éprouvoient la diſette. Je puis vous citer à cet égard des faits qui ne permettent pas de conſerver de doute.

Le Cotentin, au mois d'avril 1789, avoit plus de bled qu'il ne lui en falloit, & le prix en étoit modéré; il étoit exceſſif à Caen, & la municipalité avoit la plus grande peine à s'en procurer. Un gentilhomme de Normandie, qui paſſoit par cette ville, apprit la poſition critique où elle ſe trouvoit; il envoya chercher

un marchand, &, ſans vouloir tirer parti de la circonſtance, il lui vendit, au prix de ſon marché, une quantité aſſez conſidérable de bled qui étoit dans ſes greniers. La difficulté étoit de le faire paſſer, la populace d'une petite ville ſituée ſur la route ayant pris, depuis quelque temps, la réſolution d'empêcher les bleds de ſortir de ſon territoire. L'intendant de Caen, à qui ce gentilhomme en fit part, enchanté du ſecours qu'il lui procuroit, promit de faire donner une eſcorte à ce marchand; mais le commandant de la province avoit des ordres contraires: l'eſcorte fut refuſée, & la ville de Caen fut privée des ſecours qu'on lui offroit, & des ſecours beaucoup plus importants que le même canton pouvoit lui fournir.

La même choſe arriva en Bretagne. Cette province pouvoit exporter des bleds; les marchands de Paris y avoient fait des achats; des femmes, à la tête de la populace, s'oppoſerent au départ des navires, & le gouvernement ne prit aucun ſoin pour lever ce léger obſtacle.

Tels ont été les moyens ſecrets dont on s'eſt ſervi pour produire une diſette à Paris, dans une année où le royaume étoit ſuffiſamment approviſionné.

Tandis que la crainte de manquer de pain excitoit un mécontentement général, des émiſſaires ſecrets accuſoient le roi, accuſoient la reine de vouloir affamer la capitale, & diſpoſoient ainſi le peuple à la révolte.

Mais ce peuple ſans armes n'avoit, malgré ſa multitude, aucune force réelle. Le roi pou-

voit disposer des troupes, elles lui étoient encore fidelles; & s'il regardoit de sang-froid le soulevement de Paris, s'il pouvoit apprécier sa propre force & la foiblesse de ses ennemis, il restoit le maître de calmer les troubles sans peine, sans effusion de sang, & alors les projets du ministre étoient déjoués, & sa perte assurée.

M. Necker avoit prévu ce danger, & pour le prévenir il disposoit depuis long-temps à Versailles tous les esprits à se laisser épouvanter.

Ses partisans & ceux du duc d'Orléans faisoient faire au Palais-Royal des motions pour proposer d'aller attaquer Versailles; ils publioient chaque jour dans le château, ils disoient au roi que les habitants de Paris se disposoient à sortir de leur enceinte; que sa liberté, que ses jours même étoient en péril.

Je vivois parmi vous, & je sais que vous ne songiez pas alors à sortir de vos murs : mais on persuadoit le contraire à sa majesté; les rapports du lieutenant de police qui étoit dévoué au ministre, annonçoient les plus grands malheurs. La conduite des Gardes-Françoises suffisoit seule pour convaincre le roi, qu'abandonné de ses troupes, & placé à quatre lieues d'une ville immense qu'on lui représentoit comme révoltée, il étoit impossible qu'il ne courût pas de grands dangers.

Chaque jour il arrivoit des couriers de Paris, pour avertir que le peuple se disposoit à venir à Versailles; on faisoit partir des détachements de Hussards, qui avoient ordre de revenir à

toutes jambes auſſi-tôt qu'ils auroient rencontré les Pariſiens : ils ne trouvoient perſonne; mais les allarmes étoient à peine calmées, que de nouveaux avis les faiſoient renaître. C'eſt ainſi que, pour ſervir ſon inſatiable ambition, M. Necker faiſoit calomnier tour-à-tour le monarque aux yeux du peuple, le peuple aux yeux du monarque. Ce fut en faiſant croire au roi, à la reine, à M. le comte d'Artois qu'on en vouloit à la vie de ſa majeſté; ce fut en les faiſant trembler pour des jours auſſi précieux, qu'on les engagea à preſſer la nobleſſe de deſcendre à la chambre du tiers. Ces frayeurs ſeules ont dicté les lettres que le roi & M. le comte d'Artois écrivirent alors, & qui déciderent les gentilshommes à une démarche que la crainte de voir égorger le roi ſous leurs yeux, pouvoit ſeule juſtifier.

Ce furent encore ces mêmes craintes qui firent réſoudre ce raſſemblement de troupes, ce camp que l'on forma aux environs de Paris. On vous a perſuadé dans ce temps que votre perte étoit jurée; que le roi & ceux qui le conſeilloient alors, & que vous nommiez les *Ariſtocrates*, vouloient détruire la capitale du royaume, y porter le fer & la flamme, la foudroyer avec les canons que vous voyez arriver.

Ce qu'il y a de plus inconcevable dans l'étonnante révolution que la France vient d'éprouver, c'eſt la crédulité des peuples.

Habitants de Paris, comment avez-vous pu vous laiſſer perſuader que votre roi vouloit détruire la capitale de ſes états, anéantir une ville

qui lui rapportoit 60 millions de revenu, & faire égorger 600,000 de ſes ſujets?

Une pareille folie peut-elle ſe ſuppoſer? Le caractere de votre ſouverain, de ce prince dont toutes les fautes ont été cauſées par un excès de bonté, ce caractere que vous connoiſſiez, ne ſuffiſoit-il pas pour démentir à vos yeux les impoſteurs qui oſoient l'accuſer d'avoir conçu un projet auſſi atroce?

Le nom ſeul des généraux qu'il avoit appellés pour commander ſon armée, ne devoit-il pas ſuffire pour vous raſſurer? Ce Narbonne Fritzelart, ce maréchal de Broglie, connus tous les deux pour des héros, pour les hommes les plus reſpectables du royaume, pouvoient-ils être ſoupçonnés de vouloir ſouiller leurs cheveux blancs, ternir en un jour une gloire acquiſe au prix de leur ſang, & devenir à la fin de leur carriere les odieux inſtruments de la plus extravagante barbarie?

On vous diſoit que les *Ariſtocrates* trompoient le roi, qu'ils égaroient ce prince, que c'étoit eux qui vouloient qu'on détruisît Paris.

Quels étoient donc ces prétendus Ariſtocrates? N'étoit-ce pas ces évêques & ces nobles propriétaires des ſuperbes maiſons, des hôtels qui embelliſſent votre ville?

N'étoit-ce pas ces nobles dont les freres, les enfants & les femmes habitoient parmi vous, & auroient partagé vos périls, ſi vous en aviez couru?

Pouviez-vous croire qu'ils fuſſent aſſez follement barbares pour expoſer leurs hôtels à être

incendiés, en proposant de mettre le feu à vos maisons, pour exposer leurs amis, leurs parents, tout ce qu'ils avoient de plus cher, à périr avec vous dans le massacre général ? Ils se seroient empressés, si vous aviez couru des dangers, de faire transporter leurs meubles, d'emmener leurs familles, de sortir d'une ville qui devoit être livrée aux flammes & au pillage.

Vous les avez vu cependant rester tranquillement au milieu de vous. Ces évêques, ces nobles étoient des otages volontaires, dont la présence vous garantissoit que Paris ne seroit point attaqué.

Par quel aveuglement avez-vous donc pu vous laisser tromper ? par quelle fatalité avez-vous pu croire aux imposteurs qui abusoient de votre crédulité ?

Après vous avoir démontré que l'armée campée aux portes de Paris n'étoit point destinée à détruire cette capitale, n'étoit point destinée à vous attaquer, il faut vous dire quel étoit le but qu'on s'étoit proposé en la rassemblant.

L'assemblée nationale attentoit ouvertement à la prérogative royale ; elle s'emparoit de l'intégrité du pouvoir législatif qu'elle devoit partager avec le roi ; elle commençoit à usurper le pouvoir exécutif qui n'appartenoit qu'au monarque.

Les projets du duc d'Orléans étoient connus ; Necker étoit démasqué ; Louis XVI étoit enfin détrompé. Il s'appercevoit qu'on vouloit le dépouiller de son autorité, peut-être de sa couronne, peut-être même de la vie. Il voyoit son

royaume à la veille d'une ſubverſion totale ; il prévoyoit les ſuites funeſtes d'un pareil bouleverſement ; il vouloit prévenir les malheurs dont la nation françoiſe étoit menacée ; il avoit réſolu de chaſſer ſon miniſtre , de ſoumettre le duc d'Orléans, & de forcer l'aſſemblée nationale à ſe contenter du pouvoir que les loix de l'état lui accordent.

Les ſujets qui lui étoient reſtés fideles ne lui laiſſoient pas ignorer l'union de ces deux conjurés & le parti qu'ils avoient formé dans la capitale. Il voyoit s'élever contre lui une faction nombreuſe ſoutenue par la majorité de l'aſſemblée nationale , dirigée par ſon premier miniſtre , guidée par un prince de ſon ſang : pouvoit-il ne pas prendre les précautions néceſſaires pour ſa défenſe ?

Les motions du Palais-Royal , ces motions dans leſqu'elles on propoſoit d'aller attaquer Verſailles , lui prouvoient que le péril étoit imminent. Ses troupes étoient encore fidelles. Il les appella auprès de ſa perſonne. Chaque jour faiſoit craindre des émeutes , des ſoulevements dans Paris. On crut devoir placer une partie de l'armée ſous les murs de cette ville , pour qu'elle fût à portée d'y rétablir le calme.

Voilà quels étoient les projets qu'on avoit formés. Je conviens que le roi , que le comte d'Artois , que toutes les perſonnes qui les conſeilloient alors , croyoient qu'il étoit néceſſaire de s'oppoſer aux uſurpations de l'aſſemblée nationale , à la deſtruction de la monarchie & à la révolution qu'on vouloit opérer.

Habitants de Paris , & vous citoyens de toutes

les provinces du royaume, ſi vous êtes aujourd'hui plus riches, plus tranquilles, plus heureux que vous ne l'étiez, blâmez la conduite de ces nobles, de ce prince, de ce roi qui s'oppoſoit à votre bonheur.

Mais ſi la révolution a épuiſé le tréſor royal, ſi elle a augmenté au degré le plus effrayant le déſordre des finances, ſi elle a détruit le commerce & ruiné l'induſtrie, ſi elle vous a fait perdre la majeure partie de votre numéraire, ſi elle vous a réduit au papier-monnoie, ſi vos familles jadis dans l'aiſance languiſſent maintenant dans la miſere, ſi l'anarchie eſt portée à ſon comble, ſi les crimes les plus atroces ſe commettent impunément, ſi vous êtes devenus le peuple le plus malheureux de tout l'univers; maudiſſez les ſcélérats qui, pour aſſouvir leur ambition, ont déchiré le ſein de leur patrie; maudiſſez ce Necker, cet étranger qui, comblé des bontés d'une grande nation, objet de la folle idolâtrie des François, n'a ſu leur prouver ſa reconnoiſſance qu'en allumant au milieu du royaume les flambeaux de la révolte; maudiſſez ce duc d'Orléans, ce prince du ſang qui a conſpiré contre le chef de ſa maiſon, & qui vous a rendus complices & victimes de ſes forfaits.

Maudiſſez ſur-tout ce la Fayette, qui a trempé dans tous les complots, qui a partagé tous les crimes de Necker & du duc d'Orléans.

Habitants de Paris, cet homme, ce prétendu général que vous avez idolâtré comme Necker, commence à être mépriſé comme lui; il ne jouit plus de cette aveugle confiance que vous

lui accordiez ; le voile qui couvroit vos yeux eſt déja ſoulevé ; j'acheverai de le déchirer ; je prouverai qu'il a été le complice des monſtres que vous abhorrez aujourd'hui.

Mais il faut vous dire auparavant comment on rendit inutiles les précautions que le roi avoit priſes pour ſa défenſe, & pour le ſalut de ſes peuples.

M. Necker, qui prévoyoit ſa diſgrace, avoit préparé les moyens de forcer le roi à le rappeller. A peine la nouvelle de ſon départ fut répandue, que ſes partiſans & ceux de M. le duc d'Orléans commencerent à travailler dans Paris. Des attroupements ſe formerent au Palais-Royal & ſur la place Louis XV ; d'autres ſe porterent aux différents ſpectacles, empêcherent de jouer, & firent ſortir ceux qui y étoient arrivés. Le renvoi d'un miniſtre qui commençoit dès-lors à peindre ſa popularité, d'un homme que Paris vient de laiſſer partir, je ne dis pas avec indifférence, mais avec mépris, fut un jour de deuil pour la capitale.

Cependant on portoit les buſtes de M. Necker & du duc d'Orléans, on les promenoit dans les rues, & le peuple excité ou payé, les ſuivoit en criant *vive M. Necker ! vive le miniſtre de la nation ! vive le duc d'Orléans ! vive Louis XVII !*

C'étoit l'inſtant qu'on attendoit pour faire agir les brigands de Montmartre. Ils ſe répandirent dans la ville, & forçant les boutiques des armuriers, des fourbiſſeurs, ils s'armerent avec les fuſils de chaſſe, les ſabres, les épées qu'ils y trouverent. Les Gardes-Françoiſes qui, corrompus

rompus depuis long-temps, étoient presque tous en insurrection, se mêlant parmi le peuple redoublerent son audace & sa fureur. Les fautes qu'on commit à la place Louis XV, la foiblesse avec laquelle se conduisit le général qui commandoit au Champ-de-Mars, l'inaction inconcevable dans laquelle il fit rester ses troupes, tout s'accorda pour donner au désordre le temps de faire des progrès.

L'inquiétude & les allarmes se répandirent chez tous les citoyens ; on craignoit un pillage que le nombre prodigieux de brigands rendoit vraisemblable. On s'assembla dans les districts, les émissaires des conjurés s'occuperent avec activité à augmenter la terreur ; ils firent résoudre de former une milice & de prendre sur le champ les armes : c'étoit-là ce que l'on désiroit.

Opposer une armée à l'armée du roi, s'en servir pour l'effrayer, l'obliger à rappeller M. Necker, à renvoyer ses troupes, à rester sans défense entre les mains de ceux qui conspiroient pour lui ôter sa couronne ; tel étoit le but qu'on se proposoit, & le succès fut complet.

La terreur étoit à Versailles, les complices de M. Necker, car il en avoit parmi ceux même que le roi honoroit de sa confiance particuliere ; les complices de M. Necker & du duc d'Orléans redoubloient la crainte par les avis qu'ils donnoient. On avoit corrompu quelques soldats, mais la plus grande partie des troupes étoit fidelle ; cependant on disoit au roi qu'il ne pouvoit plus compter sur un seul régiment.

Le gouverneur de la Bastille, le plus imbécille & le plus lâche de tous les hommes, laissa

prendre par le peuple & ſans ſe défendre une fortereſſe qui pouvoit arrêter une armée pendant pluſieurs jours. Ce malheureux avoit fait ſi peu de préparatifs, que le pain lui avoit manqué pour le dîner. Le peuple, à qui on ouvrit les portes de cette citadelle, s'imagina l'avoir priſe de force & commença à ſe croire capable du plus grand héroïſme.

Le baron de Beſenval ſe conduiſit comme le gouverneur de la Baſtille ; il avoit eu ordre de mettre en ſureté vingt mille fuſils qui étoient aux invalides ou d'en briſer les platines ; il n'en avoit rien fait ; & quand le peuple ſe préſenta pour les enlever, au lieu de s'y oppoſer avec les troupes qu'il commandoit, il les laiſſa emporter ; & la trahiſon, car on ne peut pas lui donner un autre nom, & la trahiſon de ce général fournit des armes aux habitants de Paris, & des forces redoutables aux conſpirateurs.

La priſe des fuſils qui étoient aux invalides acheva de conſterner Verſailles. Le conſeil oublia les reſſources qui reſtoient au roi, & n'apperçut que le triſte parti de céder & de ſubir la loi. On travailloit en même temps à tromper ſa majeſté. La faction de Necker & du duc d'Orléans ne lui parloient que des dangers qu'il y auroit à réſiſter ; ils lui promettoient qu'il verroit ſon peuple à ſes genoux auſſi-tôt qu'il auroit renvoyé ſes troupes.

M. Bailly, nouveau maire de Paris, écrivoit au baron de Breteuil, l'appelloit *ſon cher protecteur*, & lui promettoit que le peuple rentreroit dans la ſoumiſſion auſſi-tôt après le départ de l'armée.

Ce mêlange de terreurs paniques & de fauſſes eſpérances décida les réſolutions de la cour. Les troupes furent congédiées, les princes partirent de Verſailles pour ſortir du royaume, & mettre du moins en ſureté une partie de la famille royale. Le clergé & la nobleſſe, qui couroient les mêmes dangers, allerent chercher un aſile chez l'étranger ; le roi ſe rendit à Paris.

Cette grande ville étoit elle-même livrée aux allarmes ; les factieux les renouvelloient à chaque inſtant, & les nouvelles effrayantes qu'ils répandoient leur ſervoient à entretenir la fermentation.

Le marquis de la Fayette avoit été élu commandant de la milice. Cet homme qui, après avoir débuté au ſervice par être le jouet de ſes camarades, étoit paſſé en Amérique pour y chercher une réputation qu'il étoit incapable de mériter : diſtingué chez les Inſurgents par ſon nom & par ſes entours, ne le fut jamais par ſes actions. Les officiers François qui ont ſervi avec lui, en lui accordant ce courage ordinaire qui fixe un ſoldat à ſon poſte, lui réfuſent abſolument les talents & l'énergie. Il maſque la médiocrité de ſon eſprit par l'affectation du ſilence. Il cache ſous les dehors de la ſimplicité une ambition égale à celle de M. Necker. Depuis long-temps il aſpiroit à jouer en France le rôle que Waſington a rempli en Amérique ; il avoit des liaiſons ſecretes avec le miniſtre Rabaut ; il avoit fait à diverſes époques trois voyages à Nîmes pour conférer avec

ce chef des proteſtants, & préparer la révolution qu'ils projettoient tous les deux.

Quand M. de Calonne convoqua les notables, M. de la Fayette qui, à force de ſolliciter ce miniſtre, avoit obtenu d'être mis ſur la liſte, trouva dans cette aſſemblée le moyen de faire preuve à la fois d'ingratitude & de foibleſſe.

A l'époque où les députés de Bretagne vinrent à Paris réclamer contre la cour pléniere, il s'approcha d'eux dans l'eſpérance de les gouverner. Cet eſpoir fut trompé ; ils connoiſſoient ſon caractere & ne l'employerent qu'à découvrir les réſolutions qu'on prenoit à Verſailles.

Peu content de ce rôle ſubalterne, il intrigua ſecrétement parmi le tiers-état de Bretagne pour l'engager à ſe révolter : un de ſes correſpondants lui promettoit quinze mille hommes.

Il étoit depuis long-temps, comme tout ce qui tenoit à la maiſon de Noailles, intimément lié avec M. Necker ; il travailloit à faire réuſſir le projet de la chambre-haute ; & tandis qu'il juroit à la ſénéchauſſée de Riom de maintenir l'ancienne conſtitution & de défendre les droits de la nobleſſe, il envoyoit des courriers à un des agents de M. Necker, à ce Mounier, qui avoit fait adopter en Dauphiné la double repréſentation, & qui ſoutenoit le ſyſtême de la chambre-haute. C'étoit ainſi qu'il ſe préparoit d'avance à violer le ſerment qu'il alloit prêter.

Arrivé aux états-généraux, & réſolu de ſe réunir au tiers avec la minorité de la nobleſſe,

il ne fut retenu que par les menaces que lui firent ſes députés, & la crainte fut pour lui un frein plus puiſſant que l'honneur & la religion même du ſerment.

Il jouoit après M. Necker & le duc d'Orléans, le premier rôle dans la conſpiration formée contre le roi ; les partiſans de ſes deux complices le firent nommer commandant de la milice de Paris.

Ce fut à cette époque que Louis XVI, trompé pour la ſeconde fois, renvoya ſes troupes, ſe remit entre les mains de ſes ennemis, & ſe laiſſa conduire comme un priſonnier dans ſa capitale.

Cependant les réclamations de la municipalité de Paris & de l'aſſemblée nationale, ces réclamations qui étoient devenues des ordres, forcerent le roi à rappeller les miniſtres qu'il venoit de renvoyer.

Peuple de Paris, je n'entrerai point dans les détails affreux de ce qui s'eſt paſſé à cette époque ; ce ne ſont pas vos crimes, mais ceux de vos vrais ennemis, des chefs de la révolution ; ce ne ſont pas vos crimes, mais vos malheurs que je veux raconter ; je ne puis cependant me refuſer à une réflexion néceſſaire.

Daignez conſidérer un inſtant l'inconſéquence de votre conduite. Un Genevois gouvernoit la France ; le roi mécontent de ſon adminiſtration le renvoie ; auſſi-tôt vous formez des attroupements, vous inſultez les troupes, tout Paris prend les armes, vous promenez dans les rues le buſte de cet étranger, vous le proclamez miniſtre de la nation.

Cet adminiſtrateur dont la diſgrace a ſuffi pour occaſionner une révolte, ce Genevois pour lequel tout Paris s'eſt ſoulevé, étoit ſans doute un grand homme ! l'expérience vous avoit apparemment prouvé que ſon génie, ſes talents, ſes vertus le rendoient néceſſaire au bonheur de la nation !

Non : cet homme n'étoit qu'un parvenu, qu'un enfant gâté par les flatteurs, par les paraſites, par les courtiſans que ſon immenſe fortune & ſon crédit avoient attirés autour de lui. Ses talents pour l'adminiſtration étoient nuls ; il ne connoiſſoit ni le caractere des François, ni la conſtitution du royaume, ni les intérêts particuliers des différentes provinces qui le compoſent. Banquier plutôt que financier, le grand art d'alléger le fardeau des contributions par la maniere de les impoſer & de les percevoir, cet art ſi néceſſaire à un miniſtre des finances, il l'ignoroit entiérement ; il ne ſavoit que préparer la ruine de l'état par l'abus des emprunts ; conſpirateur ſans génie, conjuré ſans courage, il ne profitoit pas des ſuccès, il ſuccomboit ſous les revers.

Ce portrait que je viens de tracer vous ne pouvez plus le méconnoître ; ce même miniſtre pour lequel vous vous étiez révolté, cet homme que vous regardiez comme un dieu, eſt devenu, dans le court eſpace d'une année, le vil objet de votre mépris.

C'eſt pour lui cependant que vous avez oublié le reſpect & la fidélité que vous deviez à votre ſouverain, c'eſt pour lui que vous avez pris les armes, c'eſt pour lui que vous avez plongé l'état, que vous vous êtes plongé vous-

mêmes dans un abîme de malheurs. Gémiſſez donc ſur vos erreurs, pleurez ſur-tout, pleurez les atrocités qu'on vous à fait commettre ; Fleſſelles, Foulon, Berthier déchirés par vos mains, vous accuſent aux yeux de l'Europe entiere.

Peuple de Paris, ſi cet ouvrage conſacré à la vérité me force à rappeller vos crimes, mon attachement pour vous me fournira du moins des reſſources pour en adoucir l'horreur. Trompés, égarés dans ces affreux inſtants, vous avez reſſemblé à ces malheureux payés par la juſtice pour punir les criminels, & qui deviennent trop ſouvent les inſtruments aveugles du ſupplice d'un innocent.

Rappellez-vous ces hommes qui, ſe mêlant dans la foule, profitoient de votre ivreſſe, calomnioient vos victimes, & vous excitoient au crime comme on excite des dogues au carnage. Ces monſtres, ou plutôt ceux qui les envoyoient, ont été les vrais coupables. Fleſſelles, prévôt des marchands, & Berthier, intendant de la capitale, avoient ſurveillé l'approviſionnement de Paris. Foulon avoit été nommé pour ſuccéder à Necker ; long-temps employé dans les vivres de l'armée, cet infortuné étoit inſtruit du détail des ſubſiſtances ; il étoit beau-pere de Berthier ; tous trois ſavoient par quels moyens le miniſtre des finances avoit hauſſé le prix du pain, avoit produit la diſette dans Paris ; tous trois pouvoient l'accuſer, le convaincre, vous déſabuſer & le perdre : voilà leur crime, voilà pourquoi on vous les fit égorger.

Oui, je le répete avec plaiſir, vous n'avez

commis que des erreurs ; elles ont été affreuſes, elles ont été atroces ; mais le crime volontaire eſt ſeul impardonnable ; l'erreur peut encore ſe réparer, vous pouvez effacer vos fautes & en mériter le pardon.

Tandis que Necker égorgeoit par vos mains & Fleſſelles, & Berthier, & Foulon, le duc d'Orléans eſſayoit de plus grands forfaits. J'interpelle ici les électeurs de Paris, qui étoient alors raſſemblés à l'hôtel-de ville ; je leur demande s'il n'eſt pas vrai que le lundi 13 juillet un courrier habillé de rouge, & arrivant de Verſailles, leur dit qu'il falloit faire arrêter les principaux membres du clergé, tous les nobles, leurs femmes, leurs enfants ; & les conduire au Palais-Royal. Ces électeurs, pour la plupart eſtimables & honnêtes, rejetterent ce conſeil ; mais ils ſe reſſouviennent du fait que je rappelle ici, & je les ſomme d'en convenir, qu'ils apprennent aujourd'hui que des témoins reſpectables avoient vu ce courrier partir de Verſailles après avoir pris les ordres du comte de Mirabeau, & du duc d'Orléans.

Peuple de Paris, vous qui voyiez alors promener dans vos rues la tête ſanglante de Fleſſelles, vous qui veniez de voir maſſacrer le marquis de Launay & le chevalier de Loſme, dites-moi quel ſort on réſervoit à ces évêques, à ces nobles, à cette multitude de femmes & d'enfants. Celui qu'on a fait éprouver à ce brave Belſunce, à cet infortuné Sainte-Colombe, à ces généreux Gardes-du-Corps, à cette foule de victimes innocentes que les chefs de la révolution ont fait immoler.

Celui que le même Mirabeau, que le même duc d'Orléans & leurs complices ont voulu faire ſubir à la reine.

C'étoit ainſi qu'on prétendoit régénérer le royaume; c'étoit comme l'a dit ce bourreau qu'on appelle Barnave, c'étoit en ſe baignant les pieds dans le ſang que les chefs de la révolution vouloient, non pas faire votre bonheur, une pareille chimere étoit loin de les occuper, mais s'élever ſur les débris de la France, au faîte de la richeſſe & des honneurs.

Ils ne négligeoient rien pour arriver au terme de leur ambition. La crainte des brigands avoit engagé Paris à s'armer; le même moyen produiſit le même effet dans les provinces. Des courriers partirent & coururent dans toute la France; ils annonçoient par-tout que des brigands ſortis de Paris, & envoyés par les nobles, ravageoient les campagnes, brûloient les moiſſons, maſſacroient les femmes & les enfants. On s'armoit à la hâte, on cherchoit en vain les ennemis, on ne trouvoit rien; mais la crainte de ces prétendus brigands, & la haine pour la nobleſſe, reſtoient dans tous les cœurs. Les correſpondants que les conjurés avoient dans tout le royaume, excitoient encore le peuple. L'inſurrection devint générale; toute la France fut armée.

Cependant M. Necker étoit arrivé de Baſle; il avoit été reçu en triomphe, il ſe croyoit au comble de ſes vœux: ce n'étoit plus un miniſtre ordinaire, dépendant des caprices de la cour; c'étoit le favori, c'étoit l'idole de la nation, c'étoit le protecteur du monarque.

Enivré lui-même de ſes ſuccès, il s'empreſſa d'employer le crédit qu'il croyoit avoir ; il ſe rendit à l'hôtel-de-ville, il demanda & il obtint auſſi-tôt la grace du baron de Bezenval, arrêté & détenu à Brie-Comte-Robert.

Mais arrivé au faîte de la roue, ſa fortune étoit prête à décheoir. Les diſtricts aſſemblés révoquerent & forcerent la municipalité à révoquer la grace accordée. Ce revers conſterna M. Necker ; il voyoit d'un côté le nombre prodigieux d'ennemis qu'il s'étoit fait ; il appercevoit de l'autre la foibleſſe de ſon parti, & depuis ce moment toutes ſes démarches, toutes ſes actions, tous ſes diſcours ont eu le caractere de la foibleſſe & de la crainte.

L'échec qu'il venoit d'eſſuyer n'étoit cependant que le préſage des déſagréments qu'il devoit éprouver : l'aſſemblée avoit découvert le ſecret de ſon incapacité ; ſes complices, qui s'étoient ſervis de lui pour s'élever, n'attendoient que l'inſtant de briſer l'échelle dont ils s'étoient ſervis.

Il avoit encore trop de partiſans pour qu'on pût ſonger à le renverſer tout-à-coup ; on préféra de le laiſſer ſe détruire lui-même : ſes talents étoient ſi peu proportionnés à la tâche qu'il avoit à remplir, qu'on ne douta pas qu'il ne perdît bientôt ſon crédit & ſon pouvoir.

Déja la diviſion commençoit à s'établir entre les différents partis : d'un côté, le duc d'Orléans ; de l'autre, Necker & la Fayette avoient leur faction & leurs partiſans, qu'on diſtinguoit ſans peine quand on obſervoit attentivement leur conduite & leurs diſcours.

Lally, Mounier, Maloüet, Virieux, Clermont-Tonnerre, Dupont, le prince de Poix, tous les membres de ce parti ſi ridiculiſé depuis ſous le nom d'impartiaux; l'archevêque de Bordeaux, les agioteurs, les proteſtants, la garde nationale de Paris, une partie de la capitale, une grande partie des provinces étoient attachés à la Fayette & à Necker.

Mirabeau, l'abbé Sieyes, les Lameth, le vicomte de Noailles, Chapellier, Barnave, la Borde, l'évêque d'Autun, cette foule de ſcélérats ſubalternes qui ont compoſé la faction des enragés, les fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marcel; tels étoient les partiſans du duc d'Orléans: ils étoient inférieurs en nombre à la cabale du miniſtre; mais ils l'emportoient par leurs talents pour l'intrigue & pour le crime: la nature avoit donné à pluſieurs d'entr'eux le génie des forfaits.

Cependant l'union paroiſſoit encore régner entre les deux factions; elles avoient un centre commun, un point de ralliement où elles tendoient toutes les deux; elles vouloient également établir une chambre-haute.

Cette forme d'aſſemblée nationale, dont je démontrerai les dangers quand il en ſera temps; cette diviſion du pouvoir légiſlatif en deux chambres, dont la ſeconde ſeroit formée de députés élus tous les deux ans, tandis que la premiere ſeroit compoſée de membres qui conſerveroient leurs places pendant toute leur vie; cette nouvelle conſtitution offroit la plus brillante perſpective à l'ambition.

Deux cents familles qui auroient bientôt

trouvé les moyens de rendre leurs places héréditaires, deux cents familles se seroient élevées au-dessus du reste de la noblesse, & auroient formé dans l'état une nouvelle classe supérieure à toutes les autres.

La moitié du pouvoir législatif, du pouvoir de la nation déposé entre les mains de ces deux cents familles, leur assuroit un crédit sans bornes.

Leurs suffrages, vendus à la cour, fussent devenus pour elles une source inépuisable d'honneurs & de richesses.

Il eût fallu, dans le premier instant, enrichir ces nobles écrasés de dettes, & ces députés du tiers, dont la chambre-haute eût été composée : le reste de la nation, resté leur tributaire, se fût épuisé pour assouvir leur insatiable avidité.

Les partisans de ce système de gouvernement, bercés de l'espoir d'obtenir une place parmi les deux cents, s'inquiétoient peu des inconvénients que cette nouvelle constitution pouvoit avoir pour le peuple ; ils ne voyoient que la superbe carriere qui s'ouvroit devant eux, & ils n'attendoient plus que le moment favorable.

Ils crurent l'avoir trouvé, & ils firent mettre en délibération, *si l'assemblée nationale seroit composée d'une ou de plusieurs chambres.* Ils s'imaginoient que la noblesse & le clergé, dans l'espérance de rétablir les ordres, soutiendroient le second avis : ils avoient tout disposé pour leur assurer la majorité, certains de faire décider aussi-tôt qu'il n'y auroit que deux cham-

bres ; mais le piége étoit apperçu ; la nobleſſe & le clergé eurent pour cette fois l'adreſſe de déjouer leurs ennemis, & l'unité de chambre fut décrétée.

Ce fut un coup de foudre pour M. Necker & pour ſes partiſans ; tout ſon plan étoit renverſé ; la baſe ſur laquelle il fondoit ſon crédit étoit détruite ; il perdoit l'appât dont il s'étoit ſervi pour ſe faire des partiſans & les conſerver ; il ne lui reſtoit plus aucun moyen de récompenſer le dévouement de ceux de ſes complices qui ne ſe contentoient pas d'argent.

Chaque jour le nombre de ſes adhérents & de ſes admirateurs diminuoit ; il ſembloit qu'en perdant l'eſpoir de créer une chambre-haute, il avoit perdu ſon génie. On l'avoit vu juſque-là jouer le premier rôle ; il fut obligé d'y renoncer, & de ſe réduire à flatter baſſement le parti du duc d'Orléans, à eſſuyer, ſans ſe plaindre, les mortifications qu'on lui donnoit, à obéir ſervilement à la faction qu'il avoit long-temps dominée.

L'aſſemblée nationale ſembloit hériter du crédit & du pouvoir que M. Necker perdoit ; tous les yeux étoient fixés ſur elle. En vain elle abuſoit de ſon pouvoir, en vain elle trompoit le bas-clergé qu'elle avoit promis d'enrichir, & qu'elle ruinoit par ſes décrets ; en vain elle attaquoit les propriétés ; en vain elle aviliſſoit la majeſté du trône, en réduiſant le roi au triſte rôle de ſanctionnateur. Les ordres qu'elle donnoit étoient réſpectés comme des loix ſacrées & des adhéſions ; des lettres de compliments que ſes partiſans mendioient dans les pro-

vinces, ſembloient lui garantir l'amour & l'obéiſſance des peuples ; elle régnoit deſpotiquement ſur la France, tandis que le parti du duc d'Orléans régnoit ſur elle.

La milice nationale careſſée, flattée plutôt que commandée par la Fayette, paroiſſoit aveuglément ſoumiſe aux ordres de ce commandant.

Les agioteurs & les gens de lettres, toujours vendus a Necker, ſe répandoient dans les diſtricts où ils ſervoient les triumvirs.

Ces derniers commençoient cependant à s'allarmer de leur poſition ; ils avoient trop offenſé le roi, la reine, les princes du ſang pour pouvoir ſe flatter de faire oublier leurs fautes, & ils ne pouvoient eſpérer que les François ſouffriſſent long-temps que le roi fût réduit à un rôle de repréſentation.

L'anarchie régnoit dans tout le royaume, & les malheurs qui en ſont la ſuite mécontentoient les peuples. Les triumvirs n'avoient aucun moyen de rétablir l'ordre.

Les députés pour gagner les ſuffrages de leurs commettants, avoient promis que le peuple ne paieroit plus d'impôts. Ces mêmes députés aſſemblés à Verſailles, & voulant gagner les capitaliſtes, avoient promis que les intérêts de la dette ne ſubiroient aucune réduction. Comment accorder ces promeſſes avec l'énorme déficit qui exiſtoit? Les biens du clergé arrachés à leurs véritables poſſeſſeurs ne pouvoient ſuffire : cependant le peuple refuſoit de payer, & les capitaliſtes s'ennuyoient de ne rien toucher.

Les nouveaux légiſlateurs qui avoient rédigé cet amas de loix incohérentes, cet abſurde ſyſ-

tême de gouvernement qu'ils appelloient la constitution, entraînés par les premieres fautes qu'ils avoient commises, ne marchoient plus que d'erreurs en erreurs ; ils sentoient combien il étoit impossible qu'ils ne fussent pas tôt ou tard écrasés sous les débris d'un édifice qu'ils n'avoient fondé que sur des rêveries métaphysiques.

La perte de leurs plus cheres espérances n'étoit pas ce qui allarmoit davantage les chefs de la conjuration ; le duc d'Orléans, la Fayette & Necker avoient attenté à l'autorité, à la liberté du roi, avoient soulevé le peuple, avoient déja commis de grands crimes ; ils craignoient le supplice qu'ils avoient mérité. Les mêmes intérêts, les mêmes craintes les réunirent une seconde fois, & ce fut en mettant le comble à leurs forfaits qu'ils espérerent d'échapper au châtiment.

Le résolution fût prise de massacrer la famille royale, de mettre la couronne sur la tête du duc d'Orléans, de faire nommer Necker ministre de la nation, & la Fayette lieutenant général du royaume. Les brigands toujours soudoyés, toujours entretenus, soit à Paris, soit dans les environs, se rassembloient quand on vouloit ; ils devoient être les principaux acteurs de l'horrible tragédie qu'on préparoit. Cette partie du peuple qu'on avoit accoutumée au carnage, étoit trop familiarisée avec le sang, pour qu'on pût craindre qu'elle respectât celui des rois.

On résolut d'y joindre un amas de prostituées & de femmes perdues, parmi lesquelles on mêleroit des hommes déguisés en poissardes. Tels furent les instruments dont on résolut de se servir.

Quelques imprudences commiſes à Verſailles, & dont les principales circonſtances étoient falſifiées ou exagérées, ſervirent de prétexte pour exciter le peuple.

Les femmes & les hommes déguiſés qui marchoient avec elles, guidés par ceux qui devoient les conduire au crime, ſe porterent d'abord à l'hôtel-de-ville, ſous prétexte de demander une diminution du prix du pain.

Ce fut alors, ce fut à la Greve qu'une voix s'élevant au milieu du peuple, s'écria qu'il falloit aller à Verſailles; auſſi-tôt la place retentit d'applaudiſſements, & la horde de femmes & de brigands qui s'y étoit raſſemblée, prit le chemin qu'on lui indiquoit.

Quelques heures après le même cri fut répété par les Gardes-Françoiſes, & M. de la Fayette fut menacé de la lanterne s'il ne ſe mettoit pas à leur tête pour les y conduire. Il ne fit pas d'autre réſiſtance que de demander qu'on attendît l'ordre de la commune. Au bout d'une heure cet ordre lui fut donné, & les cris redoublant, il partit.

Tirons le rideau ſur cette affreuſe journée, & ſur la ſcene exécrable qui ſe paſſa dans la nuit.

Peuple de Paris, je le répete encore, ce ne ſont pas vos crimes que je veux raconter, ce ſont les forfaits des ſcélérats qui vous ont trompé, ce ſont les reſſorts, les moyens ſecrets qu'ils ont employés que je veux dévoiler dans cet ouvrage.

C'eſt le nuage dont ils ſe ſont couverts que je veux diſſiper.

Depuis long-temps les crimes du duc d'Orléans

léans ne ſont plus un ſecret ; la déclaration du châtelet n'a rien appris, ce coupable étoit connu ; mais Necker, mais la Fayette cherchent encore à échapper au ſoupçon qui les pourſuit. Il eſt temps de démontrer leur complicité.

J'ai fait voir au commencement de cet ouvrage que le miniſtre & le duc d'Orléans avoient été aſſociés ; il ne me reſte qu'à prouver que cette union ſubſiſtoit encore, & que la Fayette étoit également un des chefs de cette conſpiration.

Le miniſtre des finances ſûr d'être renvoyé de nouveau ſi le roi reprenoit ſon autorité, averti par ſa derniere diſgrace que ſes intrigues & ſes complots pour ſoulever le peuple de Paris, avoient été découverts ; craignant de ſubir tôt ou tard le châtiment terrible qu'il avoit mérité, n'avoit plus d'autres reſſources que de s'unir à ſes anciens complices pour renverſer du trône ce prince qu'il avoit offenſé. Mais ſi ſon intérêt fait préſumer ſa complicité, ſa conduite la démontre.

Les attroupements au Palais-Royal avoient recommencé ; la motion de ſortir de Paris & d'aller à Verſailles s'étoit renouvellée ; on ſavoit que cette motion étoit appuyée par le parti du duc d'Orléans ; elle ſe faiſoit dans l'enceinte de ſon palais, ſous ſes yeux, & pour ainſi dire ſous ſa ſauve-garde. L'étendue de ſes projets étoit facile à deviner, cette énigme n'en étoit plus une depuis qu'on avoit vu ſes partiſans preſſer l'aſſemblée nationale de juger, *que la renonciation de la branche de Bourbon établie en Eſpagne l'excluoit du trône de la France.*

Ce décret qui ne pouvoit avoir d'application qu'après la mort du Roi, du Dauphin, de Monſieur, de monſieur le comte d'Artois, des jeunes ducs d'Angoulême & de Berri, ce décret qui paroiſſoit par conſéquent bien inutile, preſſé cependant avec tant de vivacité, ne pouvoit annoncer que le deſſein de rapprocher par des crimes l'époque où le duc d'Orléans en feroit uſage.

Necker qui avoit été ſon complice, qui avoit été le confident de ſon ambition, pouvoit-il d'après cela douter des dangers que couroit la famille royale ? Il étoit miniſtre, il étoit dépoſitaire du pouvoir du roi, & il ne l'a pas employé pour écarter les dangers qui menaçoient ce prince, pour prévenir les complots de ſes ennemis.

Il étoit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit dans Paris par les amis qu'il avoit dans cette ville, par les eſpions qu'il entretenoit, & ſur-tout par les moyens que ſa place lui procuroit. Il étoit donc impoſſible qu'on pût l'empêcher d'être averti d'avance de ce raſſemblement de femmes & de brigands qu'on préparoit dans les fauxbourgs ; ſon devoir étoit d'en avertir le roi, & il ne l'a pas fait.

La nuit, la nuit même où l'on tenta de commettre un régicide, tandis que Verſailles étoit déja ſouillé du ſang des malheureux Gardes-du-Corps, à l'inſtant où le château étoit environné de leurs aſſaſſins, Mde. Necker, Mde. de Staal, la femme, la fille de ce miniſtre perfide étoient dans l'œil de bœuf, & s'y livroient publiquement aux éclats d'une joie indécente.

En faut-il davantage pour prouver qu'il a partagé le crime du duc d'Orléans ? Je vais vous prouver à préſent que la complicité du marquis de la Fayette avec ces deux conjurés eſt plus évidente encore.

Il commandoit la milice Pariſienne compoſée de bourgeois qui pouvoient s'égarer dans leurs opinions politiques, mais qui étoient incapables de ſe prêter à un attentat contre la perſonne du roi; il avoit trente mille hommes ſous ſes ordres, & il a ſouffert qu'une troupe de femmes perdues & de ſcélérats déguiſés ſe rendît à Verſailles; il l'a ſouffert, & n'a pas même eſſayé d'y apporter d'obſtacle.

Quand il eût pu ne pas ſoupçonner les projets ſiniſtres qu'on formoit, un pareil attroupement étoit toujours dangereux, & ſon devoir étoit de le diſperſer. Cependant il reſta tranquillement chez lui, & ce ne fut que deux heures après le départ de ces femmes qu'il parut à la Greve.

Il ſe laiſſa bientôt entraîner à leur ſuite; ſes ſoldats parurent l'y forcer; mais il eſt aiſé d'apprécier ſa réſiſtance, quand on ſait qu'il n'employa pour les contenir aucun des moyens qu'il devoit tenter.

On ne le vit ni haranguer ſes troupes, ni leur repréſenter l'horreur du crime qu'elles vouloient commettre, ni leur faire ſentir les conſéquences effroyables d'un ſemblable forfait, ni leur peindre l'opprobre dont elles alloient ſe couvrir. Cependant le diſcours que lui avoit tenu un grenadier député par ſes camarades, ne lui permettoit plus de douter du crime qu'on vouloit com-

mettre : ce grenadier lui avoit dit *qu'il étoit temps de changer de roi.*

Après un pareil propos, l'honneur lui commandoit de périr plutôt que de se rendre le complice de ses soldats : cependant de simples menaces suffirent pour le déterminer à les conduire à Versailles.

Il avoit donné au roi sa parole d'honneur de l'avertir six heures d'avance si le peuple sortoit de Paris ; il manque à sa parole, & le roi ne fut pas averti.

Inquiet en apparence des motions qui se faisoient au Palais-Royal, il avoit envoyé au commencement de septembre du canon & des troupes au pont de Sevre ; elles y étoient restées pendant quinze jours ou trois semaines. Les attroupements & les motions continuoient ; le danger étoit toujours le même : cependant huit ou dix jours avant l'attentat de Versailles, il avoit rappellé ses troupes, & laissé libre le passage.

Le duc d'Orléans, s'il n'avoit pas été sûr de M. de la Fayette, auroit-il osé tenter de faire assassiner la reine par une troupe de femmes & de brigands, qu'un seul escadron des Gardes-du-Corps auroit aisément dissipé ?

Les faits que je viens de présenter suffiroient pour convaincre M. de la Fayette : cependant la nuit du 5 au 6 octobre fournit contre lui des preuves infiniment plus fortes.

Il ne pouvoit douter des intentions criminelles de cette horde de femmes & de brigands qui étoient à Versailles, les armes qu'ils portoient, l'assassinat des Gardes-du-Corps l'avertissoient

assez du danger que le roi couroit ; il ne pouvoit avoir de confiance dans les troupes qu'il commandoit. La violence qu'elles lui avoient faite, le propos du grenadier qu'elles lui avoient député, tout se réunissoit pour les rendre suspectes.

Cependant il assure à sa majesté qu'elle peut être tranquille, qu'elle peut aller se reposer. Il monte à la chambre de Mgr. le Dauphin, il trouve M. de Saint-Aulaire, officier des Gardes-du-Corps, qui veilloit dans son antichambre; il l'assure qu'il n'y a aucun danger, il le presse de se retirer ; & après avoir fait d'inutiles efforts pour vaincre la résistance de ce sujet fidele, il se retire lui-même, & va tranquillement se coucher sans avoir pris aucune précaution pour fermer les entrées du château à cette foule de scélérats qui rempliſſoit Versailles.

Au bout de quelques heures les Gardes-du-Corps qui étoient à la porte de la reine sont massacrés, cette porte est enfoncée, la fille de MARIE-THERESE, l'épouse de LOUIS XVI, forcée de se sauver à demi-nue dans l'appartement du roi, n'échappe que par le plus grand hasard aux poignards qui étoient levés sur elle ; & malgré les assurances données par M. de la Fayette, les fenêtres de monseigneur le Dauphin sont dans le même instant criblées de pierres & de balles ; Mde. de Tourzel n'a que le temps de l'emporter chez sa majesté.

Oh ! vous qui lirez cet ouvrage, habitants de Paris, cette multitude de faits dont vous avez été les témoins, & que je n'ai fait que rassembler sous vos yeux, vous laisse-t-elle en-

core des doutes ? Connoiſſez - vous quelque fait hiſtorique qui ſoit mieux démontré que la complicité du marquis de la Fayette avec les aſſaſſins de la reine ? N'êtes - vous pas enfin convaincus que le commandant de votre milice, que l'homme à qui vous aviez accordé une confiance aveugle, ne méritoit que votre exécration ?

Il me reſte cependant à vous préſenter une derniere preuve plus forte que toutes celles que je viens de vous offrir.

Peu de jours après l'attentat du 6 octobre, voyant le roi ſauvé, & ſes complots avortés, s'appercevant que vous reveniez aux ſentiments qui vous ſont naturels, à cet amour pour le roi qui caractériſa toujours les François, & redoutant le ſupplice dont il étoit menacé ſi ſon crime étoit découvert ; le marquis de la Fayette réſolut d'écarter loin de lui les ſoupçons & le danger en les rejettant ſur ſon complice, & alla lui - même dénoncer au roi le duc d'Orléans, qui fut obligé de partir auſſi - tôt pour l'Angleterre. Ce fait a été publié, aucun de vous ne peut l'ignorer.

Hé bien, ce même la Fayette dépouillant enfin le maſque qu'il avoit conſervé juſqu'ici, s'eſt réconcilié depuis quelques temps avec celui qu'il avoit accuſé du plus grand des forfaits, & a été pluſieurs fois dîner au Rainſi. Ce rapprochement de deux hommes qui devoient être à jamais l'ennemi mortel l'un de l'autre, cette liaiſon monſtrueuſe de l'accuſateur & de l'accuſé, n'eſt - elle pas la preuve la plus évidente de leur complicité ?

Les criminels ſont-ils aſſez convaincus ? Et reconnoiſſez-vous enfin que cette révolution entrepriſe, diſoit-on, pour aſſurer votre bonheur, n'avoit pour but que d'ôter le ſceptre au meilleur des rois, de le donner à ſon vil aſſaſſin, de faire aſſeoir ſur les marches du trône ſes deux principaux complices, & de livrer le royaume à cet odieux triumvirat ?

Habitants de Paris, & vous habitants de la France entiere, ma tâche eſt remplie ; j'ai fait connoître les véritables auteurs de la révolution ; j'ai dévoilé leurs complots criminels & les reſſorts ſecrets qu'ils ont employés.

Que pourrois-je ajouter ? Parlerai-je du roi priſonnier dans Paris, entouré de miniſtres qui le trahiſſent, de courtiſans qui le trompent, forcé de recevoir les aſſaſſins de la reine, d'accueillir ceux qui ont voulu le dépouiller de ſa couronne, environné de ces hommes perfides qui, feignant de lui être attachés, ne lui parlent que des dangers qu'il court, que des poignards qui ſont levés ſur ſa tête, & s'efforcent de jeter l'effroi dans ſon cœur pour lui arracher plus facilement les foibles reſtes de ſon autorité ?

Offrirai-je à vos yeux la reine rappellant l'opinion publique & l'amour des peuples à force d'énergie & de courage, & nous retraçant l'image de Marguerite d'Anjou, de cette femme qui devint une héroïne pour défendre ſon époux malheureux ?

Eſſayerai-je de retracer la conduite de M. Necker depuis le 6 octobre ? Il épuiſe inutilement toutes les reſſources du charlataniſme pour

rétablir ſon crédit ; tantôt il fait répandre par ſes amis qu'on en veut à ſa vie, qu'on projette de l'empoiſonner, que Mde. Necker eſt obligée d'apprêter elle-même les plats qu'on doit lui ſervir ; bientôt après il eſſaye un autre moyen, il publie qu'il eſt attaqué d'une maladie dangereuſe, que la France eſt peut-être à la veille de le perdre. Il a recours à une nouvelle reſſource, il annonce ſa retraite prochaine, mais il ſe ſert d'expreſſions qui lui permettent d'en reculer indéfiniment l'époque ; il donne enfin ſa démiſſion dans l'eſpoir qu'elle ſera refuſée : il s'abuſe, elle eſt acceptée. Il part, il s'enfuit, & n'emporte avec lui que le mépris & l'indignation de tous les hommes qu'il a trompés par ſes fauſſes vertus.

Peindrai-je la Fayette jouant le premier rôle après le départ du duc d'Orléans, mais incapable de le remplir, occupé à conſerver ſon crédit par de viles intrigues, flattant & careſſant tour-à-tour les troupes & les diſtricts, répandant ſans ceſſe le bruit d'une conjuration contre Paris, & annonçant chaque jour au roi que ſa vie eſt en danger, ſemant par-tout les allarmes pour ſe rendre par-tout néceſſaire, répétant cette petite ruſe, abuſant de ce petit moyen à un excès ridicule, ſacrifiant enfin le malheureux FAVRAS, le faiſant égorger par le glaive des loix, pour perſuader au peuple que l'on conſpiroit contre ſa liberté, & pour donner ainſi quelque apparence de réalité aux bruits allarmants qu'il faiſoit répandre ?

Repréſenterai-je Alexandre Lameth, ce même la Fayette, & ceux de leurs complices qui rem-

pliſſent l'aſſemblée nationale, armant les proteſtants contre les catholiques, & faiſant égorger les malheureux habitants de Nîmes ; prodiguant les tréſors de l'état que Necker leur fournit, pour corrompre les troupes & les exciter à l'inſurrection, & travaillant ainſi à ſe former une armée qui ſoit à leurs ordres ?

Dirai-je comment le nommé Chaumont, aide-de-camp de la Fayette, alloit à Metz, à Nancy, à Strasbourg, pour exciter, ſéduire les garniſons, & les engager à ſe révolter ; découvert à la fin, & forcé de s'enfuir de cette derniere ville pour échapper à la vengeance des officiers dont il mettoit les jours en danger ?

Offrirai-je le tableau de l'aſſemblée nationale, de cette aſſemblée qui arrête le châtelet à l'inſtant où il s'eſt enfin décidé à pourſuivre les régicides ; qui détruit ce tribunal pour lui ôter la connoiſſance de l'attentat commis contre la reine, & qui conſerve dans ſon ſein, qui applaudit dans ſa tribune les monſtres que le châtelet vient de lui dénoncer ?

Ah ! détournons plutôt nos yeux de ces ſcenes d'horreurs, & cherchons à les repoſer ſur des objets moins affligeants. Mais où les fixer ? De quelque côté qu'on porte ſes regards, on n'apperçoit dans la France entiere qu'un peuple réduit à la miſere ; l'artiſte & l'artiſan ſans travail & ſans reſſource ; le commerce anéanti ; les princes, le clergé, la nobleſſe en fuite ; le numéraire paſſant chez l'étranger, & diſparoiſſant du royaume ; le papier-monnoie uſurpant la place des métaux que nous avons perdus ; la France livrée à la plus affreuſe anarchie ; l'armée & la

marine détruites par l'eſprit d'inſubordination qu'on a ſemé parmi les troupes & les matelots; le gouvernement François avili, mépriſé, devenu l'objet de la riſée, ou tout au plus de l'inſultante pitié des peuples étrangers.

Ah! ceſſons plutôt d'écrire, & terminons cet ouvrage.

Peuple de Paris, je n'ai diſſimulé ni vos erreurs ni vos crimes; le reſpect dû à la vérité ne m'a permis de les excuſer qu'en faiſant connoître les perfides moyens qu'on a employés pour vous égarer. C'eſt à vous, c'eſt à vous ſeul à effacer vos fautes. Rendez à votre roi ſa liberté, rendez-lui ſa couronne, demandez qu'on rétabliſſe votre ancienne conſtitution; elle a fait votre bonheur, elle peut le faire encore: il s'étoit introduit des abus dans toutes les parties du gouvernement, il faut qu'ils ſoient réformés, & ils le ſeront; ſa majeſté elle-même en a ſenti le danger; elle eſt plus intéreſſée que vous à les détruire; elle a penſé en devenir la victime.

Hâtez-vous donc de réparer vos fautes, & ſachez qu'il ne vous reſte qu'un moment, & qu'il faut le ſaiſir, ſi vous ne voulez pas être prévenus.

Je ſuis à portée de connoître les différentes provinces du royaume. Depuis Antibes juſqu'à Nantes, depuis Breſt juſqu'à Dunkerque le mécontentement eſt général, il eſt au comble, il eſt prêt d'éclater; il ne manque plus qu'une voix qui avertiſſe les royaliſtes qu'ils forment aujourd'hui les neuf dixiemes du royaume.

Et vous, habitants du reſte de la France, ſi la ville de Paris ne s'empreſſe pas de rendre à ſon véritable ſouverain l'autorité que les loix de l'état lui accordent, & qui eſt néceſſaire pour votre bonheur, connoiſſez vos droits & connoiſſez vos forces.

L'aſſemblée qui ſe tient au manége des Tuileries eſt illégale, depuis l'inſtant où elle a changé arbitrairement la forme que la conſtitution françoiſe lui preſcrivoit; elle eſt coupable envers ſes commettants, depuis qu'elle a mépriſé les ordres qu'ils lui avoient donnés par leurs cahiers.

Elle eſt criminelle envers le peuple dont elle a fait le malheur; elle eſt plus criminelle encore envers le roi qu'elle retient priſonnier.

Elle s'apperçoit depuis quelque temps qu'elle ne peut ſoutenir l'édifice monſtrueux qu'elle avoit élevé.

Les députés qui la compoſent, & ſur-tout les régicides qui ſont parmi eux, ne ſongent plus qu'à prolonger leur pouvoir, pour échapper au ſupplice qu'ils ont mérité.

Elle n'a plus de force; ſon pouvoir n'avoit pour appui que votre confiance, & cette confiance lui eſt retirée.

Elle ne peut pas compter, pour ſa défenſe, ſur les troupes de ligne; les unes, livrées à l'inſurrection, ne ſont plus à craindre depuis qu'elles ne ſont plus ſubordonnées; les autres, reſtées fidelles à leur roi, n'agiront que pour vous appuyer. De grandes provinces ſont prêtes à ſe déclarer; elles auront des chefs: tenez-vous prêts à les imiter & à les ſuivre.

Ne craignez point la guerre civile; il n'y a point de guerre quand tout le monde eſt d'accord; & je vous atteſte ſur l'honneur, que la France, fatiguée du deſpotiſme de l'aſſemblée nationale, inſtruite enfin de l'incapacité & des crimes de ſes députés, ne deſire que de les dépouiller de leur autorité, & de les punir de leurs forfaits.

François, il ne faut plus que vous déclarer, pour faire rentrer dans le néant le fantôme qui depuis dix-huit mois fait le malheur du royaume.

Habitants des provinces d'états, clergé, nobleſſe & tiers-état, oubliez des diſcuſſions qui ont cauſé tous vos maux. Les loix vous preſcrivent les formes ſuivant leſquelles vous pouvez vous réunir; elles vous en donnent le droit: hâtez-vous d'en faire uſage, & de caſſer les décrets d'une aſſemblée qui n'eût jamais le droit de les prononcer.

Habitants des autres provinces, vous avez eu jadis les mêmes franchiſes; vous n'avez pas pu les perdre; les droits des peuples ſont impreſcriptibles. Imitez les provinces d'états, ou donnez-leur l'exemple, & délivrez-nous enfin du fléau le plus funeſte qui ait jamais frappé notre malheureuſe patrie.